

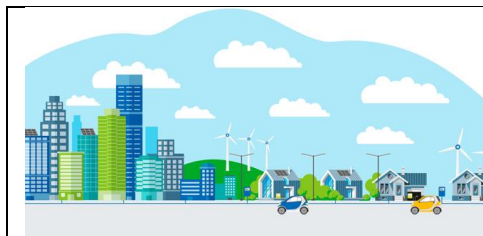
Une directive européenne 2009/72/CE prévoit que 80 % des compteurs devront être communicants d'ici à 2020. Cette directive est transposée en droit français par un article du code de l'énergie et elle est mise en œuvre par le décret n°2010-1022 du 31 août 2010, relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité.

Aujourd'hui la facturation de la consommation d'énergie des ménages nécessite le relevé de compteurs deux fois par an.

Le compteur Linky déployé par Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, est communicant. Il utilise pour cela le courant porteur en ligne. Donc ni Wifi, ni Bluetooth, et ainsi pas d'émission d'ondes... seulement un signal émis à très faible intensité.

Ce compteur intelligent remplace progressivement les anciens compteurs pour vous offrir encore plus d'avantages au quotidien : gestion de votre contrat d'électricité, suivi plus précis de vos consommations, économies d'énergie...

La sécurité des clients et des techniciens d'intervention est une priorité d'Enedis : des mesures sanitaires spécifiques ont été mises en place pour protéger la santé de chacun, des mesures qui ont été renforcées dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons.



L'essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique, l'évolution des modes de consommation... autant de changements qu'il faut maîtriser pour **garantir la sûreté du système électrique.**
Le compteur Linky permet d'accompagner ces changements tout en garantissant la sûreté du système électrique, et donc la continuité de l'alimentation. Grâce à lui, nous modernisons et pérennisons le réseau électrique pour qu'il s'adapte aux nouveaux besoins de notre société en permettant de connaître en temps réel l'état du réseau.

La pose des compteurs communicants Linky s'inscrit dans une ambition énergétique encadrée par la loi. Elle constitue une obligation légale d'intérêt général dont nous nous acquittons.
 L'objectif ? Entretenir le réseau à grande échelle. Et dans cette idée les anciens compteurs sont recyclés.

Le compteur Linky permet de faciliter les démarches de la vie quotidienne

Pour moins consommer

Une maîtrise de ma consommation facilitée : j'ai accès à mes données de consommation électrique sur mon espace personnel.
 Je peux aussi adapter la puissance de mon compteur.

Pour simplifier mes démarches

Le relevé du compteur Linky s'effectue à distance, sans rendez-vous et sans action de ma part.

Pour détecter les pannes

Le compteur Linky permet une détection des pannes plus rapide, grâce à l'envoi d'un signal.
 Le diagnostic est facilité et l'intervention plus réactive.

Lors de mon déménagement

Des milliers d'emménagements ont été simplifiés avec une mise en service de l'électricité en moins de 24 h.

Le changement de compteur va entraîner une coupure de courant d'une trentaine de minutes. Ce changement est réalisé par l'entreprise partenaire FeedBack Énergie. Il **est prévu courant janvier 2021 sur notre commune.**

Pour toutes questions sur le compteur communicant Linky

0800 05 46 59

www.enedis.fr/linky

